

Livret d'accueil stagiaire





Sommaire



Vous souhaitez vous inscrire à l'une de nos actions ou vous venez de vous y inscrire, nous vous accompagnons grâce à ce livret stagiaire.

Vous y trouverez la réponse à de nombreuses questions que vous pourriez vous poser avant de finaliser vos décisions ou en commençant votre parcours avec Alter Coach.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations et vous accompagner dans votre projet de formation et d'accompagnement, que vous soyez particuliers, salariés ou en charge des ressources humaines!



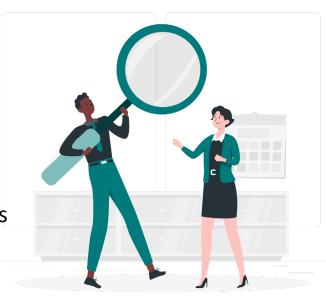


1 Qui sommes-nous?



Derrière Alter Coach se cache une équipe à taille humaine, qui vous accompagne dans vos projets.

Filiale à 100% de l'organisme de formation Erys (organisme certifié Qualiopi), nous partageons nos outils et nos locaux afin de vous proposer des solutions complémentaires et adaptées à vos besoins!









3













1 | A. l'historique



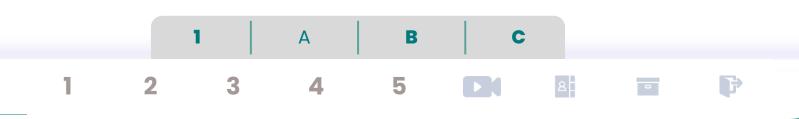


Depuis 2002, date de sa création par Marc Aube Chousseaud, Alter Coach a évolué et s'est enrichi avec toujours un seul et même objectif : vous accompagner.

Devenu filiale de la société Erys en 2004, le groupe a su mobiliser la complémentarité de leurs offres pour répondre aux attentes et besoins des entreprises et particuliers.

Alter Coach et Erys ont ensuite rejoint l'équipe Mo² créant un réseau d'acteurs de la formation et de l'accompagnement entre la Réunion et l'Hexagone.

Après plus de 1000 stagiaires accompagné.e.s depuis 2002, Alter Coach se renouvelle en 2021 avec une offre et une communication améliorée pour continuer à favoriser *l'épanouissement dans la transformation*.





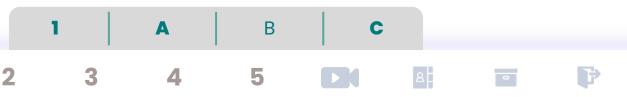
1 B. L'équipe Alter Coach





Alter Coach c'est 5 personnes à votre disposition, pour vous accompagner dans l'identification de votre projet de formation ou d'accompagnement.

N'hésitez donc pas à nous contacter, nous sommes là pour ça ! Vous trouverez toutes nos coordonnées sur notre site internet www.altercoach.com





André Trotsky

Consultant sénior

Formateur

Coordinateur pédagogique

Référent management



Yann Guillaume

Gérant SARL

Projets groupe

Référent handicap

Référent qualité



Fadilah BOLAKY

Assistante commerciale, administrative et RH







Organigramme

Eugénie Silva Jolly

Responsable projets digitaux groupe, support déploiement

Sandrine Gavory

Directrice développement groupe, support grands comptes



1

2

3

4

5









1 | C. Les intervenant.e.s Alter Coach \ ->



Nous vous proposerons 25 intervenant.e.s pouvant vous accompagner sur l'offre Alter Coach. Ils et elles interviendront sur les champs suivants :

- > Formation professionnelle continue : 6
- Coaching, accompagnement, préparation à la retraite, codéveloppement, Mpp...: 18

Le détail de leur parcours est Accessible dans la rubrique « équipe Alter Coach » de notre site





1

В

C



1

2

3

4



8 |







2 Notre offre



La promesse d'**Alter Coach** est de vous accompagner et de vous conseiller pour **s'épanouir dans la transformation**.

Notre offre répondra à ces objectifs avec 6 actions relevant de la formation professionnelle continue et une quinzaine de l'accompagnement individuel et collectif.







2 l'offre de formation et d'accompagnement

Nous disposons de 6 offres sur le champ de la formation professionnelle continue :



- ✓ Pour les managers, la formation « management et communication » et « développez une performance saine »
- ✓ Pour les public RH, la formation « Accompagner le départ à la retraite » et « l'actualité retraite »
- ✓ Pour les collaborateurs, la formation « Mise en perspective professionnelle » et « investir sa seconde partie de carrière »





3 Démarche qualité



La promesse d'**Alter Coach** est de vous accompagner et de vous conseiller pour **s'épanouir dans la transformation**.

Cette promesse se réalise tout au long de vos coachings et formations grâce à un suivi humain, attentif et personnalisé.

Notre démarche qualité est faite pour vous assurer que tous les moyens sont bien déployés pour répondre à vos besoins et vous permettre d'atteindre vos objectifs.





1

2

3

4

5



8 |







3 A. Gestion des retours clients

 $\leftarrow \rightarrow$

 Un questionnaire de satisfaction est envoyé après l'action réalisée

2. Nous effectuons un suivi des retours de satisfaction des stagiaires pour identifier d'éventuels disfonctionnements et identifier des améliorations possibles



 Une réunion de débrief avec le commanditaire de la prestation est organisée pour prendre en compte un retour commanditaire sur nos prestations.





1

2

3

Ę











3 B. Suívi des actions d'amélioration (





- Lorsqu'un questionnaire de satisfaction est sous le seuil de 60% de satisfaction, une discussion à ce sujet est mise en place avec le stagiaire/commanditaire afin d'analyser les réclamations éventuelles.
- 2. Si des manquements sont remontés, un plan d'action spécifique est alors mis en place afin de corriger les motifs d'insatisfaction.
- De même, si des motifs d'insatisfactions ou des propositions d'améliorations sont remontés en interne, alors un plan d'actions d'amélioration est mis en place.

L'équipe d'Alter Coach met tout en œuvre pour s'améliorer afin de toujours mieux vous accompagner!

3 | A | B | C



3

4

5









3 C. Innovation



L'exigence de progrès d'Alter Coach se traduit également par une veille attentive des évolutions et transformations du marché.

Cette veille est essentielle au maintien de nos exigences de qualité et au respect de nos engagements envers nos clients.

Notre veille a pour but d'analyser les tendances et nouveautés tant légales, sectorielles que pédagogiques afin de les intégrer à nos dispositifs et ainsi améliorer notre offre d'accompagnement et de conseil.





4 L'engagement



L'engagement de tout.e.s est la clé de la réussite de votre projet.

La mobilisation de votre entreprise (N+1 et service RH), d'Alter Coach et de vous même sont en effet les clés de la réussite d'une formation ou d'un accompagnement.



Nous nous employerons à mobiliser toutes les énergies pour votre réussite ©





4 | a-Suíví de l'engagement



Comment nous mesurons l'engagement

Les effectifs réduits ou suivi individuel lors de nos prestations nous permettent de mettre en place des procédures de relance en cas d'absence.

Une gestion des présences et absences tout au long de votre parcours



Nos actions pour favoriser l'engagement

Effectifs réduits pour favoriser l'engagement

Utilisation d'outils innovants, ludiques et variés tels que Klaxoon

Usage d'une plateforme LMS

2 A B C



1

2

3

4

5









4 | b. Atteinte des objectifs



- 1. Bilan de fin de parcours réalisé par la formateur.rice, la le coach pour mesurer l'atteinte des objectifs
- 2. Test d'évaluation des acquis en fin d'action effectué avec la.le formatrice.eur, la.le coach
- 3. Questionnaire de satisfaction permettant de connaître votre perception quant au respect du programme et des objectifs



2 A B C



1

2

3

4











5 Responsabilité sociale



La promesse d'Alter Coach est de favoriser l'épanouissement professionnel dans la transformation.

Dès lors, nous sommes convaincu.e.s que notre activité doit s'intégrer dans une démarche globale de responsabilité sociale.

Le bien-être, l'inclusion et l'égalité professionnelle sont des enjeux dans lesquels la formation peut jouer un rôle afin de faire évoluer positivement la situation actuelle.

Chez Alter Coach nous nous engageons à œuvrer en faveur de cet impact social positif.





5 | A. Accueil et accompagnement des personnes en situation d'handicap

Dans le cas où un aménagement est nécessaire pour que vous puissiez suivre nos prestations, nous vous invitons à vous rapprocher de Yann Guillaume qui sera le coordinateur des actions (tel 06 49 22 89 58 et yann.guillaume@erys.fr).

En cas d'absence, l'organisme à contacter est **l'Agefiph Ile-de-France à travers la Ressource Handicap Formation (RHF)** pour demander conseil sur les modalités d'accueil nécessaires à mettre en place et pour vous aider dans le montage de votre dossier de prise en charge (**Agefiph Île-de-France**, 0 800 11 10 09, de 9h à 18h, appel gratuit depuis un poste fixe, rhf-idf@agefiph.asso.fr; nous contacter pour les contacts sur une autre région)

Pour rappel les missions de l'Agefiph sont de favoriser l'emploi des personnes handicapées :

- les aider à trouver un emploi
- à suivre une formation
- a conserver un emploi, à créer une entreprise...

Sur les 2 pages suivantes vous trouverez les contacts lle de France (lieu d'implnatation d'Alter Coach) mais aussi ceux de région

Pour toute interrogation, nous vous invitons à nous contacter ou à consulter la page « ressources handicap » sur notre site internet!

5

A

B

C



1

2

3

4

5











Délégation régionale lle-de-France



24/28 Villa
Baudran 21/37 rue
de Stalingrad Immeuble Le
Baudran
94110 Arcueil



9.00 à 12.00 -14.00 à 17.00

Ressource handicap formation: https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/

Les contacts RHF en région

REGION		CONTACTS	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Auvergne Rhône-Alpes		Is abelle GRUYELLE Marie-Pierre BAROT	Contact Par mail uniquement	rhf-ara@agefiph.asso.fr
Antilles / Guyane :				
Martinique		Véronique ADONAI Marie-Alice KICHENIN	05 96 71 11 0406 96 08 68 63	rhfmartinique@agefma.fr
Guyane		Aurélie CHARTON Nathalie LAMY	06 94 95 79 29	rhf-guyane@lvconsultants.fr
Guadeloupe		Gwladis FELER Edwige MEISSEL	06 90 65 05 15 06 90 71 20 52	rhf-guadeloupe@agefiph.asso.fr
Bourgogne Franche-Comté		Julia BOUYSSES Caroline ROUSSY	Contact Par mail uniquement	rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Bretagne		Timothée JULIE Patrice LEMAITRE	Contact Par mail uniquement	rhf-bretagne@agefiph.asso.fr
Centre-Val de Loire		Marine BISCH Marina EL MAOUJOUDI Laura MINET	Contact Par mail uniquement	rhf-cvl@agefiph.asso.fr
Corse	Haute-Corse	Na thalie MORDICONI Al exa ndra CONSTANTINOS	06 28 58 71 33 06 72 79 24 43	<u>contact@rhf-corse.fr</u> Site : <u>www.rhf-corse.fr</u>
	Cors e-du-Sud			
Grand Est		Estelle FLEUR Séverine MEON	06 76 57 21 68 07 85 22 70 99	rhf-grand-est@agefiph.asso.fr
Hauts-de-France		Chloé STELMASZAK	03 22 54 26 80 9h à 12h et de 14h à 17h Sauf le mercredi	rhf-hdf@agefiph.asso.fr Site:www.rhf-hdf.fr

Les contacts RHF en région (suite)

Ile-de-France	Sylvie CIMEN Adriana TALBI M'Ballo SECK	Contact Par mail uniquement	<u>rhf-idf@agefiph.asso.fr</u>
La Réunion Mayotte	Julie ARGINTHE Véronique HOAREAU	06 93 99 41 64 06 93 21 15 03	<u>j-arginthe@agefiph.asso.fr</u> v-hoareau@agefiph.asso.fr
Normandie	Pascale LOBREAU Laure RENARD	02 31 93 64 86	accueil.rhf@rhf-normandie.fr
Nouvelle Aquitaine	Cathy DENDIEVEL Emmanuelle LAW-LEE	05 57 29 20 12	accueil@crfh-handicap.fr
Occitanie	Valérie BESANGER Valérie DELBREIL Cécile LEGRAND	05 62 47 88 38	rhf-occitanie@agefiph.asso.fr
Pays de la Loire	Na dine PERRIN Is abelle VALEAU	06 22 01 50 75 02 40 48 30 66	rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Amélie DELMAS Florence FRANCOIS Sa brina MUNSCH Éric TROUART	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes- cotedazur@agefiph.asso.fr Site:www.rhf-paca.fr/



5 B. Egalité femme - homme



Alter Coach est également engagé afin de faire progresser l'égalité femme-homme dans son fonctionnement et dans l'accompagnement mis en place pour ses client.e.s.

Alter Coach a notamment inscrit dans sa charte éditoriale l'utilisation de l'écriture inclusive et diffusé un guide pour l'écriture inclusive.

L'équipe d'Alter Coach veillera à empêcher tout comportement discriminatoire.

Une attention particulière devra être porté au bannissement de la diffusion de stéréotypes et à mettre en place une communication égalitaire.

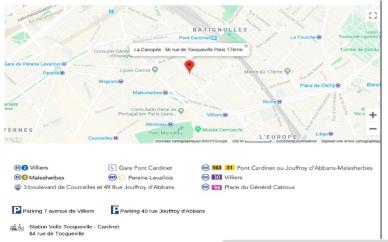
Pour toute remarque, question ou problématique rencontrée, nous vous invitons à contacter un.e membre de l'équipe d'Alter Coach.





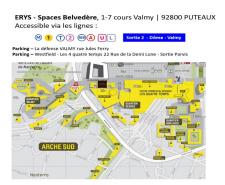
6 Accès à nos lieux de formation (

Lorsque nos actions sont en présentiel, elles peuvent se dérouler dans votre entreprise, ou dans des locaux tiers sur Paris (les locaux de la Canopée dans le 17ème qui disposent d'un accès PSH) Voici le plan d'accès de la canopée



Alter Coach a ses locaux à Puteaux (voir plan d'accès ci-après)





5

A

B

C



1

2

3

4

5



8 F



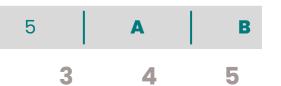




6 Règlement intérieur

Le règlement intérieur est disponible sur simple demande auprès de nos équipes. Il vous sera communiqué dès qu'une action se déroulera dans nos locaux de Puteaux.

Par défaut pour toutes actions se déroulant dans les locaux de votre entreprise ou d'un site d'accueil (business center, salle de séminaire en hôtel), c'est celui du lieu d'accueil qui s'appliquera.





Règlement intérieur

Règlement intérieur de l'organisme de formation établi conformément aux articles l6352-3 et l6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail.

Préambule article 1 - objet et champ d'application du Règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par ALTER COACH. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi qu'à la publication et de la date en vigueur du présent règlement.

Toute personne doit respecter les termes de ce document durant toute la durée de l'action de formation.

Par défaut ces consignes s'appliquent en dehors de l'entreprise ALTER COACH lorsque la formation a lieu en hôtel ou dans tous locaux loués par ALTER COACH.

SECTION 1: REGLES D'HYGIENES ET DE SECURITE

Article 2 — Principes généraux

- La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect:
- Des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation
- De toute consigne imposée soit par la Direction de l'organisme de formation soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de en matière d'hygiène et de sécurité.

S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la Direction de l'organisme de formation.

Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 3 — consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeier les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 4 — boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stajaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Les stagiaires auront accès lors des pauses aux postes de distribution de boissons non alcoolisées

Article 5 — interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

Article 6 – accident

Le stagiaire victime d'un accident — survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail — ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la Direction de l'oranzisme de formation.

Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

SECTION 2: DISCIPLINE GENERALE

Article 7 - assiduité du stagiaire en formation

Sarl ALTER COACH − Spaces Belvédère − 1-7 cours Valmy − 92.800 PUTEAUX SARL au capital de 7.700€ − Siret № 440 055 846 00040 Déclaration d'activité enregistrée sous le № 119 223 325 92



Droit à l'image :

Lors de formations présentielles, certains exercices peuvent nécessiter l'utilisation de caméra.

De même, lors de formations en distanciel, vous serez amenés à utiliser WEBEX ou Zoom qui nécessitent l'utilisation de webcam et micro. L'image et la voix pourront être enregistrées, avec comme objectifs après consentement écrit, la mise à disposition en replay exceptionnel pour les participant.e.s absent.e.s, le contrôle qualité interne au centre de formation, la communication sur supports Alter Coach.

Tout enregistrement sera utilisé sous l'autorité unique d'Alter Coach et demeurera sa propriété exclusive.

Il sera possible à tout moment d'exprimer une demande de suppression d'image qui sera effective dès sa réception par nos équipes.

RGPD:

Alter Coach, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gérer de façon optimale la relation avec les participants et assurer l'exécution et le suivi de la formation.

Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services concernés d'Alter Coach, ainsi que, le cas échéant, à ses soustraitants ou prestataires.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de vos données, d'un droit d'opposition, d'un droit à la portabilité de vos données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès, qui s'exercent par courrier électronique ou par courrier postal à l'attention d'Alter Coach, à l'adresse suivante : 1 cours Valmy, 92800 Puteaux accompagné d'une copie d'un titre d'identité.

Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.

